

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1142 Société : 191032

Actif Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom : MARHOUN IBRAHIM

Date de naissance : 30-06-51

Adresse : Quai 1er NR 33 groupe 1

CVLFA - SASA

Télé : 0661 498456 Total des frais engagés : 605,82 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/01/2024

Nom et prénom du malade : Dr Nouhad JARDI Age : 61 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA / Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 04/01/2024 Le : 04/01/2024

Signature de l'adhérent(e) : DR NOUHAD JARDI

Signature de l'accusé : ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/01/2024	CS	20000	20000	<i>DR. Mihad JARAH Cardiologue 2nd Oum Rabia, 2ème étage Oulfa Hay Hassani - Casablanca - 33 52 03 33 N° 22 89 56 25 / Urgences : 33 52 03 33 N° 03 1176473</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>DR. Mihad JARAH</i>	4/4	305,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
			</td	

- Lauréate de la Faculté de Médecine de Casablanca
- Ancien Médecin à l'Hôpital Cheikh Khalifa de Casablanca
- Ancien Interné des CHU Ibn Rochd de Casablanca et de Nancy
- Diplômée en Echocardiographie Doppler de l'Université Bordeaux II
- Diplômée en Ultrasonographie Vasculaire de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris VI



خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

طبيبة سابقاً بمستشفى الشيخ خليفة بالدار البيضاء

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء وبمستشفى نافسي بفرنسا

دبلوم فحص القلب بالصدى من جامعة بوردو بفرنسا

دبلوم فحص الشرايين والأوعية بالصدى من جامعة بيير

وماري كريبي بباريس

Casablanca, le 04/01/2023

Nom et Prénom :

Mme BOUCHAARA ZAKYA

 Lot:
 À consommer
 avant le:
 PPC: 79,00 DH

 230764
 09/2026

ORDONNANCE

 1. **BONNE HYDRATATION (2 L d'eau / jour)**

 2. **AZIX 500 mg :**

1 comprimé / jour le matin (3 jours)

 3. **APIXOL SIROP :**

1 cuillère à soupe x 3 / jour (3 jours)

 4. **AMEP 5 mg :**

1 comprimé / jour à 17 heure (3 mois)

 PPV: 79DH70
 PER: 09/26
 Lot: M3089

 Faire bilan lipidique
 Surveillance TA ambulatoire
 Contrôle dans 7 jours

29,70

29,00

97,7 + 49,40

305,80

97,30

 Dr Nouhad JARDI
 Cardiologue
 3, Bd Oum Rabia, 2ème étage Oulfa
 Hay Hassani - Casablanca
 تاریخ: 05/22/89 54 25 / Urgences : 06 88 68 68 68
 شارع أم الربيع، الطابق الثاني، الألفة، حي الحسني - الدار البيضاء
 IF : 18728957 - ICE : 001547343000027 - Patente : 36045002